

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/...93.../F/2018 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL ELECTRIQUE M.T ET B.T DU CENTRE RUGEREGERE EN COMMUNE RUGOMBO**

- Date de publication : le ...20.../...03.../2018  
 - Date d'ouverture des offres : le ...02.../...04.../2018 à 10 heures minutes

**Objet**

1. Par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert national, la Commune de Rugombo invite par le présent Avis d'appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et installation du Matériel électrique Moyenne et Basse tension du centre Rugeregere en Commune RUGMBO.

**Financement du Marché**

2. Le présent Marché est financé sur le Budget du Gouvernement via le FONIC sur le droit de tirage de 2018.

Le Maître de l'Ouvrage est la Commune de RUGOMBO. L'Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché est la Commune RUGOMBO.

**Spécification du Marché**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics révisé du Burundi.

4. Les fournitures qui font objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont réparties en un seul lot.

5. Délai : - 4 mois pour les fournitures du Matériel MT et BT et les poteaux  
 - 2 mois pour l'exécution de construction de la ligne MT et BT

Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court que celui stipulé ci-dessus.

**Condition de participation.**

6. La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File] possédant les conditions juridiques et techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.

7. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code révisé des Marchés Publics.

**Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de la Commune RUGOMBO.

**Personne de contact : Madame l'Administrateur de RUGOMBO - Téléphone :69 0788 17 – ou le Conseiller Technique chargé du Développement de RUGOMBO au 61 928 331.**



Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous : **Au Bureau de la Commune Rugombo**

Moyennant le paiement de Cent mille francs burundais (100 000fbu): 50 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte 0029247-05 ouvert à BCB Rugombo au nom de « contribution aux travaux de développement »

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Commune Rugombo à l'adresse suivante :

**Monsieur l'Administrateur Communal: Tél 69 07 88 17**

**Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de RUGOMBO**

, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

#### **Présentation de l'offre**

10. Les soumissionnaires sont appelés à soumettre leurs offres pour ce marché.

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **cinq millions francs burundais (5 000 000 FBU)**.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les Offres doivent être paginées, paraphées, et comprendre une table des matières.

12. Les offres devront être remises au Secrétariat de la Commune de **RUGOMBO** au plus tard le **07.11.2018** à 9 heures 30 précises.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO.

#### **Validité des offres**

13. Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

#### **Date limite de dépôt des offres**

14. Toutes les offres sous plis fermés, doivent être déposées au **secrétariat de la commune RUGOMBO** au plus tard le **07.11.2018** à 9 heures 30 précises.

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un ingénieur de l'Agence Burundaise de l'Energie Rurale au plus tard le ..... /...../2018 à 10heures minutes. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Fait à RUGOMBO, le 16...../03...../2018.

L'Administrateur Communal

Madame **KADERU** Beatrice

